

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Basse-Normandie

**Décision n° 2529 du 29 janvier 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Basse-Normandie**

NOR : INTJ1400120S

Le commandant de la région de gendarmerie de Basse-Normandie,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 30107 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325239S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2014:

Douard Yannick	Nigend : 137 938	Numéro de livret de solde : 5 281 634
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2014:

Lavigne Sébastien	Nigend : 178 851	Numéro de livret de solde : 8 033 488
-------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2014:

Vitrebert Emmanuel	Nigend : 191 626	Numéro de livret de solde : 8 051 829
Hebert Marie	Nigend : 230 208	Numéro de livret de solde : 8 077 860
Rault Christophe	Nigend : 210 924	Numéro de livret de solde : 8 066 088

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 janvier 2014.

*Le général, commandant la région
de gendarmerie de Basse-Normandie,*
F.-X. BOURGES